



UNE AIDE IMMEDIATE POUR LES VICTIMES DES SÉISMES EN TURQUIE ET EN SYRIE

Pour faire face aux conséquences humanitaires des violents séismes qui ont frappé le sud de la Turquie et le nord de la Syrie, la Chaîne du Bonheur a récolté plus de 32 millions de francs. Deux mois après la catastrophe, elle a déjà pu financer onze projets de ses ONG partenaires pour venir en aide aux plus vulnérables. Notamment en assurant l'accès aux soins de santé, à des abris d'urgence, à de la nourriture, de l'eau et des biens de première nécessité ainsi qu'à des mesures d'hygiène.

Une catastrophe d'une ampleur historique

Les séismes du 6 février dernier ont fait plus de 50'000 victimes, provoqué des dégâts colossaux et ont laissé des millions de personnes sans abri. Il s'agit de la pire catastrophe naturelle survenue dans la région depuis un siècle. Dans les camps et les centres d'accueil où se sont réfugiés les survivants, il manque d'eau potable, de nourriture, d'accès aux soins de santé et aux installations sanitaires. Cette situation est dramatique et risque de s'empirer encore alors que le risque de propagation de maladies infectieuses est exacerbé.

Projets financés par la Chaîne du Bonheur

Seulement quelques heures après la catastrophe, la Chaîne du Bonheur a lancé une collecte soutenue par toutes les antennes de la SSR et a ainsi récolté 32 622 519 francs suisses pour venir en aide aux victimes. Grâce à son réseau de 25 ONG partenaires suisses, elle a pu agir dès les premiers jours qui ont suivi les séismes en amenant une aide vitale et urgente sur place.

Aujourd'hui la Fondation finance onze projets humanitaires menés par ADRA, la Croix-Rouge suisse, EPER, Helvetas, MSF, Medair, Save the Children, Solidar et la Fondation Terre des hommes qui se concentrent sur les urgences humanitaires suivantes :

- La fourniture de services de santé, y compris de médicaments, d'équipements médicaux, de cliniques mobiles et de soutien psychosocial pour aider les survivants à surmonter le traumatisme ;
- La provision d'eau potable, de nourriture et autres biens de première nécessité ;
- La distribution de kits d'hygiène et de dignité qui comprennent les produits de première nécessité (savon, protections menstruelles, etc.), ainsi que la réhabilitation d'infrastructures pour le traitement des eaux usées ;
- La fourniture d'abris d'urgence, de couvertures, de poêles de chauffage et de combustible ;
- Le déblaiement des décombres.

Zones d'action des partenaires de la Chaîne du Bonheur

La Chaîne du Bonheur finance des projets dans les deux pays affectés par les séismes. En Syrie, elle finance des projets tant dans des zones sous contrôle gouvernemental qu'au nord-ouest dans des zones non-contrôlées par le gouvernement syrien. En Turquie, les ONG partenaires de la Chaîne du Bonheur déploient également une aide urgente et essentielle. Depuis le début de la crise, l'un des défis majeurs est l'accès aux populations frappées par la catastrophe. La Syrie en particulier a subi les séismes alors même que le pays est durement touché par une guerre depuis 12 ans. De nombreuses barrières politiques, administratives et

sécuritaires se mettent en travers du chemin de l'aide humanitaire. « **Dans ce contexte, notre réseau d'ONG partenaires, présentes sur place et qui appliquent strictement les principes humanitaires d'impartialité, de neutralité et d'indépendance se révèle indispensable. Il nous permet d'apporter de l'aide vitale aux populations, où qu'elles se trouvent** » souligne Miren Bengoa, directrice de la Chaîne du Bonheur.

Vision pour les mois à venir

La Chaîne du Bonheur s'est concentrée jusqu'à maintenant sur l'aide d'urgence, elle entend également financer dans les mois à venir des projets humanitaires de plus grande ampleur afin de contribuer à la réhabilitation d'habitations et d'infrastructures essentielles comme les hôpitaux, les écoles, les stations d'assainissement des eaux usagées, etc.

Les dons en faveur des victimes de cette catastrophe peuvent être effectués directement sur www.bonheur.ch ou au guichet de la poste avec la mention « séisme en Turquie et Syrie ».

Contact : Corinne Bahizi, Responsable Communication

Téléphone : 079 967 88 63

E-Mail : bahizi@bonheur.ch

La Chaîne du Bonheur fédère depuis 1946 la solidarité de la population suisse en faveur des victimes de catastrophes naturelles et de conflits, ainsi qu'en faveur de personnes en détresse, en Suisse comme à l'étranger. Fondation indépendante créée par la SSR, elle cofinance avec les dons de la population, d'entreprises ainsi que des cantons et communes, des projets de 25 ONG suisses actives à l'étranger. La Chaîne du Bonheur assure la bonne utilisation des dons grâce à des analyses et des évaluations sur le terrain menées par des experts dans le respect des normes internationales en matière d'aide d'urgence, de réhabilitation et de reconstruction. En Suisse, la Fondation soutient des projets pour les personnes en difficulté. En outre, lors d'intempéries dans le pays, elle vient en aide aux particuliers, communes ou PME qui ont subi des dégâts importants. Depuis 1946, la Chaîne du Bonheur a collecté plus de 2 milliards de francs de dons. Plus d'infos sur www.bonheur.ch ou sur medias.bonheur.ch

